

2ème année de Master - Mention « Droit privé »
Parcours « Droit et gestion du patrimoine »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2022-2028

Version du 26/06/2018

Premier semestre		Volume horaire de l'année (h) :				234,00		
Matières		Volume horaire du semestre :		105,00 h	ECTS :		30	
		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires								
UE 1.1.1 : Techniques civiles de gestion du patrimoine			12,00		150	15	Ecrit	5h00
UE 1.1.2 : Gestion du patrimoine des personnes protégées			12,00					
UE 1.1.3 : Séminaire de droit fiscal des affaires			18,00					
UE 1.1.4 : Fiscalité du patrimoine			12,00					
UE 1.1.5 : Exercice professionnel de la gestion du patrimoine			9,00					
UE 1.1.6 : Stratégie du gain			12,00		120	12	Ecrit	3h00
UE 1.1.7 : Placements financiers de valeurs mobilière			8,00					
UE 1.1.8 : Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières			12,00					
UE 1.1.9 : La banque et son client			10,00	30		3		
UE Formation continue *								
UE 2.5.1 Actualisation des connaissances			15,00	10		1		
UE 2.5.2 Méthodologie		10,00		10		1		
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points		
Compétences facultatives*								
Stage facultatif					10	1	Rapport de stage	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :				129,00 h		ECTS :		30
Matières		Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal				
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée		
UE obligatoires										
UE 2.1.1 : Gestion de l'investissement immobilier			15,00		110	11	Ecrit	5H		
UE 2.1.2 : Fiscalité immobilière			20,00							
UE 2.1.3 : Produits d'assurance et de prévoyance			15,00							
UE 2.1.4 : L'entreprise			15,00							
UE 2.1.5 : Le patrimoine du couple			9,00		110	11	Ecrit	5H		
UE 2.1.6 : Techniques communes de transmission du patrimoine			25,00							
UE 2.1.7 : Techniques particulière de transmission du patrimoine			20,00							
UE 2.1.8 : Techniques de négociation			10,00	20		2				
UE 2.1.9 : Stage (6 mois)					60	6	rapport de stage			
Points Bonus Atelier Clinique du droit (de 1 à 10) à rajouter au total du semestre**										
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre										
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de		150	points				
Compétences facultatives*										
Stage facultatif					10	1	Rapport de stage			

* les notes et les résultats de l'UE facultative ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.

**les points bonus peuvent être attribués à l'étudiant qui suit assidument cette matière tout au long de l'année.